



## Instructions

Pour accélérer le dédouanement, veuillez remplir cette déclaration en anglais, en français ou dans une langue admise dans le pays de destination. Quand la valeur du contenu excède 250 EUR, vous devez utiliser une formule CN 23. Vous **devez** inscrire le nom et l'adresse complets de l'expéditeur au recto de l'envoi.

(1) Veuillez fournir une description détaillée de chaque objet et préciser la quantité ainsi que l'unité de mesure utilisée (p. ex. «2 chemises homme en coton»), notamment pour les objets soumis à quarantaine (produits d'origine animale, végétale, alimentaire, etc.).

(2), (3), (6) et (7) Veuillez mentionner le poids et la valeur de chaque objet et le poids et la valeur totaux de l'envoi. Veuillez préciser la monnaie utilisée.

(4) et (5) Le n° tarifaire du SH (à six chiffres) doit être basé sur le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises élaboré par l'Organisation mondiale des douanes. Le terme «pays d'origine» désigne le pays d'où proviennent les marchandises (p. ex. le pays où elles ont été produites, fabriquées ou assemblées). Il est recommandé de fournir ces informations et de fixer une facture à l'extérieur de l'envoi, afin de faciliter le traitement de l'envoi par la douane.

(8) Votre signature et la date engagent votre responsabilité quant à l'envoi.